

Réf: Dossier 381449

Avis de constitution

SOCIETE « SALAM FISH CONTINENTAL » en abrégé « SFC »

Siège Abidjan ABOBO MARCHE A 30 METTRE DU
COMMISSARIAT DU 14eme ARRONDISSEMENT à la section
: BH parcelle : 107 et AU lot 3803 ILOT 389, Lot 3803, Ilot
389

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 22/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SALAM FISH CONTINENTAL » en
abrégé « SFC »

Objet : - POISSONNERIE
- IMPORT-EXPORT
- COMMERCE GENERAL
- ET DIVERSES PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, et commerciales, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan ABOBO MARCHE A 30 METTRE DU
COMMISSARIAT DU 14eme ARRONDISSEMENT à la section
: BH parcelle : 107 et AU lot 3803 ILOT 389, Lot 3803, Ilot

389

Dirigeant(s) M SAMASSY MORY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00985 du 03/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13141/GTCA/RC/2025 du 03/03/2025

